



## Organisation des formations théoriques et pratiques

### PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

#### Concernant le parcours théorique

- Apprentissage du Code de la route au bureau

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

Le programme de chaque séance ainsi que les horaires sont affichés à l'entrée de la salle de cours.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Entraînement au Code de la route via l'application ENPC.

A la fin de chaque séance, l'enseignant reçoit les résultats de chaque participant, ce qui permet de suivre les évolutions des élèves.

#### Horaires de code :

Du lundi au vendredi : 16h00 et 17h00

Samedi : 10h00 et 11h00

- Apprentissage du Code de la route en ligne

De plus, l'auto-école propose à ses élèves l'apprentissage du Code en ligne grâce à l'application smartphone Prépacode qui propose :

- 4350 questions inédites conformes à la nouvelle ETG et différentes des tests en auto-école.
- Des séries d'entraînement constituées en fonction des progrès et des difficultés de l'élève.
- Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
- 30 examens blancs en tirage aléatoire à partir de questions qui n'auront jamais été vues par l'élève.
- Une approche pédagogique, centrée sur les difficultés et les progrès des élèves :
- Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
- Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
- Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'oeil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.

Ainsi chaque élève peut se connecter et s'entraîner à toute heure, selon ses disponibilités et ses besoins.

Les moniteurs peuvent également suivre les évolutions de leurs élèves via l'application.

### **Concernant le parcours pratique**

Concernant les leçons pratiques, les 4 grandes compétences enseignées lors de la formation pratique sont :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- la nuit (si le cas se présente)

Un planning de cours pratiques est préparé pour chaque élève, en lien avec les disponibilités de l'élève et de l'école de conduite.

Les leçons de conduite ont lieu du lundi au samedi.

En général, une leçon de conduite se décompose comme ceci : 5 minutes sont requises pour l'installation au poste de conduite et pour déterminer l'objectif de travail, 45 à 50 minutes de conduite effective, 5 à 10 minutes pour faire le bilan de la leçon. Ce déroulement peut varier en fonction d'éléments extérieurs (bouchon routier, stationnement...) et/ou des choix pédagogiques de l'enseignant de la conduite.

A la fin de chaque séance de votre formation pratique, votre enseignant vous accompagnera dans votre suivi pédagogique (via votre livret d'apprentissage numérique ENPC) afin de suivre l'évolution de vos compétences.

Il vous proposera également des évaluations formatives afin de déterminer vos compétences acquises et les compétences à acquérir.

Dès que votre moniteur vous jugera en capacité de passer l'épreuve du permis de conduire, il procédera à votre inscription pour vous présenter pour le passage de l'épreuve.

Pour obtenir une date d'examen, l'élève devra avoir validé toutes les compétences et avoir réussi un examen blanc.

Le jour de l'épreuve pratique, l'école de conduite assure l'accompagnement de l'élève sur le centre de l'examen.

Les frais d'accompagnement facturés à ce titre par l'école de conduite à l'élève correspondent à une heure de conduite, conformément aux dispositions de l'article R. 213-3-3 du Code de la route.

L'élève sera présenté à l'épreuve pratique par l'école de conduite, suivant les dates arrêtées et communiquées par l'autorité administrative via « Rendez-vous permis ».